

**COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 septembre 2017**

L'an deux mil dix-sept le vingt cinq septembre à dix neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN, Maire.

**Etaient présents** : Mme Micheline BETAILLE ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mme Lynda PREJEAN ; Mr Maxime VERCROYSSSE ; Mme Valérie DIEMERT ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mme Catherine LE DAVAY

**Absents excusés** Guillaume LEBRASSEUR qui a donné pouvoir à Mr Jean Luc JANNIN  
Mr Stéphane BIANCIOTTO qui a donné pouvoir à Mme Micheline BETAILLE

**Absent** : Mr Jean Pierre POLUS.

**Secrétaire de séance** : Mme Lynda PREJEAN

**Ordre du jour :**

Approbation du compte rendu du précédent Conseil

Délibération autorisant la création d'un emploi permanent d'Agent technique 2<sup>ème</sup> classe.

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec le CIG pour une mission de remplacement.

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

**Questions Diverses**

Demande de subvention par l'association des paralysés de France

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement

Courrier de Monsieur Sébastien Mathieu

Arrêt longue maladie de Mr Pascal Bruneau (Agent technique)

Absence de Mme Piloquet (Secrétaire)

**Demande de Mr le Maire d'ajouter deux délibérations**

Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour

Demande adoptée à l'unanimité

Délibérations ajoutées :

Délibération autorisant le paiement de la redevance d'Ecolage pour l'année scolaire 2016/2017.

Délibération autorisant le paiement de la redevance d'Ecolage pour l'année scolaire 2017/2018.

**Approbation du compte rendu du précédent Conseil**

Le compte rendu du précédent Conseil (du 30 juin 2017) est approuvé à l'unanimité ainsi que celui du 24 avril 2017 approuvé à l'unanimité

**Délibération autorisant la création d'un emploi permanent d'Agent technique 2<sup>ème</sup> classe.**

Compte tenu de l'absence en longue maladie de Pascal Bruneau, Monsieur le Maire soumet au Conseil la création d'un emploi permanent et le recrutement d'un Agent technique 2<sup>ème</sup> classe à l'indice 354 au 6<sup>ème</sup> échelon.

La création d'un emploi permanent d'Agent technique est adoptée à l'unanimité.

**Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec le CIG pour une mission de remplacement**

La signature à la convention CIG pour une mission de remplacement administratif est adoptée à l'unanimité.

**Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

La convention d'adhésion au CNAS est adoptée à l'unanimité.

**Délibération autorisant le paiement de la redevance d'Ecolage pour l'année scolaire 2016/2017.**

L'autorisation pour le paiement de la redevance d'Ecolage est adoptée à l'unanimité

**Délibération autorisant le paiement de la redevance d'Écolage pour l'année scolaire 2017/2018.**

L'autorisation pour le paiement de la redevance d'Écolage est adoptée à l'unanimité

**Questions Diverses**

La demande de subvention de l'association des paralysés de France est mise à l'étude. La décision est repoussée à un prochain Conseil.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement. Le rapport est mis à la disposition du public à la Mairie. Il est consultable à la demande.

Arrêt longue maladie de Mr Pascal Bruneau (Agent technique). Le Conseil Médical a décidé que l'état de santé de Mr Pascal BRUNEAU nécessitait un congé de longue maladie depuis le 22 février 2017 au 21 février 2018, soit un an reconductible.

Courrier de Monsieur Sébastien Mathieu relatif aux nuisances sonores causées par le passage trop fréquent d'avions. Il demande l'appui de la Mairie et diffuse une pétition.

Absence de Mme Piloquet (Secrétaire) du 6 octobre au 20 octobre inclus. Monsieur le Maire demande des volontaires pour assurer une permanence en mairie pendant cette période.

**La séance est levée à 20 heures15.**

Monsieur jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Jean Pierre POLUS

Mr Maxime VERCRUYSE

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Lynda PREJEAN

Mme Valérie DIEMERT

Mr Stéphane BIANCIOTTO